

12 février 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CLUB MEDITERRANEE

(Eurolist)

Par courrier du 8 février 2008, la société Richelieu Finance Gestion Privée (6, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 février 2008, par suite d'une cession d'actions CLUB MEDITERRANEE sur le marché, le seuil de 20% des droits de vote de la société CLUB MEDITERRANEE et détenir pour le compte desdits fonds et clients, 3 390 686 actions CLUB MEDITERRANEE représentant 3 985 075 droits de vote, soit 17,50% du capital et 19,76% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 19 370 705 actions représentant 20 166 287 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.